

IMMIGRATION

Maroc: Conseil supérieur de l'immigration

Les Marocains résidant au Canada : Entre indifférence, soulagement et inquiétude



A. El Fouladi

Mis à part les MRE (marocains résidents à l'étranger) évoluant autour (ou à l'intérieur) des dizaines d'associations marocaines administrativement existantes au Canada, le débat autour de la constitution du Conseil supérieur de l'immigration (CSI), ainsi que le discours de SM le Roi du 6 novembre 2007, ont plutôt laissé les canadiens d'origine marocaine indifférents.

INDIFFÉRENCE

La raison la plus probable, de cette indifférence, est celle voulant que les MRE d'ici, contrairement à ceux de l'Europe, se considèrent comme citoyens à part entière dans le pays d'accueil.

Une fausse note cependant: Le débat sur les accommodements dits *raisonnables* qui vient de tout remettre en question dans la province du Québec!

En effet, les québécois donnent ces temps-ci l'impression de se détourner de leur lutte ancestrale contre le spectre de la dominance anglophone pour se trouver une nouvelle menace dans tout ce qui sent de près ou de loin le Musulman : Les réactions publiques sont vives et la majorité silencieuse québécoise pure laine semble ne voir plus dans ceux qui vien-

nent des pays musulmans qu'une menace pour la langue, la culture ainsi que pour le caractère laïque de la société québécoise.

Les marocains, comme le reste des maghrébins, ont beau parler français, être diplômés et intégrés, ils sont mis dans le même sac : *Celui de la menace réelle contre laquelle il faut agir vivement, promptement et publiquement par un rejet à peine déguisé.*

Face à cette xénophobie à ciel ouvert, la communauté marocaine est partagée : Il y a ceux qui continuent de faire valoir leur citoyenneté canadienne en adhérant à cette nouvelle religion, qui est la laïcité, tout en rejetant (du moins en apparence) toute appartenance au pays d'origine. Mais il y a aussi ceux qui ont décidé de faire sortir leur citoyenneté d'origine du placard !

L'attitude de ces derniers commence à ressembler à celle des immigrés marocains de l'Europe ou d'ailleurs dans les pays du Golfe: Se faire une fortune et revenir l'investir au Bled.

Pour ce groupe, le CSI est une aubaine à travers laquelle ils pourraient préparer leur retour au pays dans les meilleures conditions.

SOULAGEMENT

Toutefois, renégats et reconvertis semblent se mettre d'accord au moins sur un point : Ce n'est vraiment pas le moment de faire des vagues avec une campagne électorale tapageuse, dans le pays d'accueil, pour élire les membres du CSI; Campagne qui risque d'ajouter de l'eau au moulin de certains québécois de souche qui ne cessent d'accuser ouvertement les immigrants musulmans de garder une allégeance éternelle à leurs pays

d'origine.

Les deux camps semblent donc soulagés de voir le Souverain marocain opter pour une solution transitoire : Celle " *permettant de mandater cette institution (le CSI), dans sa première mouture constitutive, pour une période de quatre ans*". Quitte à revenir ensuite à une formule plus démocratique permettant des " *garanties fondamentales de transparence, d'honnêteté et de représentativité authentique*".

Cependant bon nombre des MRE semble s'inquiéter, maintenant qu'il n'y a plus d'élections, de la façon avec laquelle va se faire le choix de représentants qui doivent faire consensus parmi tous les MRE, abstraction faite de leur confession, quelle soit juive ou musulmane.

INQUIÉTUDE

Maghreb Canada Express écrivait dans son éditorial (numéro 5 Vol. V, mai 2007) suite aux débats du 3ième séminaire organisé par le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), au Maroc, dans le cadre de la mise sur pied du CSI.: « *La question pluriethnique a mis en exergue les attentes, voire les inquiétudes, des séminaristes marocains de confession juive. M. Azoulay, conseiller de SM le Roi, s'est étonné que la majorité des enfants de moins de 10 ans n'ont jamais rencontré un juif (...)* Si le fait que des enfants marocains n'ont jamais vu de juif pourrait s'expliquer (les marocains de confession juive sont très peu nombreux au Maroc, et sont concentrés dans deux ou trois centres urbains), il n'en va pas de même dans les pays d'accueil où dans certains cas ils pourraient être à égalité en nombre avec la communauté marocaine musulmane! »

C'est justement le cas au Canada !

Nous avons reçu, suite à cet éditorial, des réactions du genre : *Les marocains de confession juive ne font valoir leur citoyenneté marocaine que lorsque cela les arrange. Il suffit de voir pour cela le nombre de ces marocains qui sont enregistrés au Consulat !*

Faut-il rappeler à ces contradicteurs que bon nombre de marocains de confession musulmane agissent de même et vont jusqu'à changer de nom pour faire plus canadien ?

Une question se pose cependant d'elle même : Comment mesurer l'attachement du MRE à sa communauté et à son pays d'origine ? Est-ce à travers des tergiversations cachant mal un intérêt personnel ou est-ce par l'intérêt porté à la Communauté à travers un engagement dans un milieu associatif hélas chancelant ?

OÙ RECRUTER ALORS ?

Plusieurs MRE s'inquiètent qu'on le fasse parmi les fossoyeurs du mouvement associatif ... Comme ceux qui évoluent dans certaines sphères en quête de privilèges, ceux qui ont dénigré jusqu'aux associations dont ils étaient les présidents pour assister aux séminaires du CCDH, en vue de se voir choisis dans le CSI, ou ceux qui traînent derrière eux un passé flou risquant de gagner en netteté une fois nommés au sein du CSI !

Les attentes des MRE du Canada semblent se focaliser donc, non pas sur l'organisation d'élections, mais sur le choix de femmes et d'hommes au dessus de tout soupçon, qui ne traînent pas derrière eux un bilan associatif négatif et qui seront capables de faire consensus parmi les marocains dans leur majorité et dans toute leur diversité confessionnelle.

A. El Fouladi

STOP

Acheter une maison ou rester locataire?

Plusieurs personnes ont une situation stable et rêvent d'avoir leur maison, mais ils n'ont jamais agité et n'agiront probablement jamais. Dès que quelqu'un de leur entourage leur parle de l'achat de leur maison, ils leur répondent : " tu es chanceux d'avoir acheté. Moi aussi je devrais acheter. En ce moment, je suis occupé mais, l'an prochain j'aurai plus de temps et je regarderai cela sérieusement ". Ou ils répondent : " Nous n'avons pas assez d'argent pour acheter une maison et nous devons économiser pendant plusieurs années ". Inutile de vous dire qu'ils n'ont jamais acheté. Ce qui s'en suit? Déception, frustration ainsi que le sentiment d'être pris au piège de la location et incapable d'acheter une maison.

Beaucoup de gens n'osent pas investir temps et argent pour acheter leur propriété car ils ont peur et n'ont souvent aucune expérience en la matière.

Lorsqu'on paie un loyer 600 \$ par mois, cela représente 7 200 \$ par année. Sur une période de 5 ans, vous aurez dépensé la somme de 36 000 \$ qui aurait pu être consacrée à l'achat de votre propre maison, mais qui s'en va plutôt dans les poches de votre propriétaire. Il est possible d'acheter une maison **SANS AUCUN COMPTANT**.



SAMI OUESLATI, B.A.A
Agent immobilier affilié

Profitez!

514-374 4000



RE/MAX
RE/MAX ALLIANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Également indépendant et autorisé

Appelez-nous, on a la solution pour vous !